



Paris, le 06 janvier 2020

Stages en INSTITUTS DU TRAVAIL : CALENDRIERS ET MODALITES D'INSCRIPTIONS

Cher(e)s camarades,

Vous trouverez en annexe de la présente circulaire les calendriers à jour des stages qui se dérouleront en instituts du travail (IDT Strasbourg et ISST Bourg-la-Reine) en 2020 pour la Confédération.

Nous en profitons pour vous rappeler les modalités d'inscription à ces stages :

- Les camarades intéressés par ces stages doivent remplir les dossiers d'inscription et faire tamponner par leur UD.
- Pour s'inscrire à l'un des stages en institut du travail ou pour obtenir des informations sur le programme du stage, les camarades doivent **contacter le secrétariat ou l'assistant(e) du secteur en charge de ce stage** envoyer les dossiers directement à ce secteur, afin d'éviter tout risque de perte de dossier.

Information importante : pour l'inscription à un stage en institut du travail, ne contacter le CFMS qu'en vue d'une inscription à un stage : « AFIP » (prud'hommes) ou à un stage « Formation de formateurs ».

- Les formalités administratives (commandes de billets de train, hébergement, restauration pendant les stages) sont entièrement gérées par les instituts du travail et non par la Confédération.
- En cas de désistement, les camarades inscrits à un stage doivent informer au plus vite l'institut du travail et le secteur de la Confédération en charge de ce stage, afin de permettre à une personne sur liste d'attente de participer au stage et d'éviter tout risque d'annulation du stage.

Recevez, chers camarades, nos amitiés syndicalistes.

Rachèle BARRION
Secrétaire confédérale

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Annexe 1 : Calendrier IDT Strasbourg

Annexe 2 : Calendrier ISST Bourg-la-Reine – Semestre 1

Annexe 2 : Calendrier ISST Bourg-la-Reine – Semestre 2

CALENDRIER DES SESSIONS FO 2020 MAJ au 28/10/2019

Arrivée	Départ	Confédération	THEME	Enseignants	
19/01/2020	24/01/2020	FO 2004	Secteur de la négociation collective et des rémunérations « CSE » Karen GOURNAY	Fabienne TOURNADRE	Catherine FUENTES- BARTHEL
09/02/2020	14/02/2020	FO 2007	Secteur Juridique « Actualités juridiques » Frédéric SOUILLLOT	Anja JOHANSSON	Sabrina MRAOUAHI
16/02/2019	21/02/2019	FO 2008	Emploi Michel BEAUGAS	Fabienne TOURNADRE	Michèle FORTÉ
15/03/2020	20/03/2020	FO 2012	Secteur de l'égalité et du développement durable – Organisation du travail Béatrice CLICQ	Fabienne TOURNADRE	Michèle FORTÉ
03/05/2020	JEUDI 07/05/2020	FO 2019	Egalité professionnelle Béatrice CLICQ bclcq@force-ouvriere.fr 01.40.52.86.00.	Nicolas MOIZARD	Michèle FORTÉ
10/05/2020	15/05/2020	FO 2020	AFIP – Méthode d'analyse juridique Rachèle BARRION	Anja JOHANSSON	Sabrina MRAOUAHI
14/06/2020	19/06/2020	FO 2025	Secteur Juridique « Défenseur syndical » Frédéric SOUILLLOT	Inès MEFTAH- HEGEDUS	Anja JOHANSSON
13/09/2019	18/09/2020	FO 2038	Assurance chômage Michel BEAUGAS michel.beaugas@force-ouvriere.fr		
27/09/2020	02/10/2020	FO 2040	Secteur de l'égalité et du développement durable – Inégalités / Discriminations (validation mail du 05/09/2019 réacheminer par NM le 06/09/2019) Béatrice CLICQ		
04/10/2020	09/10/2020	FO 2041	Secteur Juridique « Défenseur syndical » Frédéric SOUILLLOT		

INSTITUT DU TRAVAIL – UNIVERSITE DE STRASBOURG – 39 avenue de la Forêt Noire - 67000 STRASBOURG

Arrivée	Départ	Confédération	THEME	Enseignants	
18/10/2019	23/10/2019	FO 2043 ?	Secteur international – Europe et migrations « Thème à définir » ALEXANDRE		
25/10/2020	30/10/2020	FO 2044 ?	Secteur international – Europe et migrations « Thème à définir » ALEXANDRE		
29/11/2020	04/12/2020	FO 2049	AFIP Rachèle BARRION		
13/12/2020	18/12/2020	FO 2051	AFIP – Formation de formateurs Rachèle BARRION		

FO : 10 sessions FESS (dont 2 supplémentaires) + **03 AFIP**

Calendrier des stages programmés à l'ISST
 à la demande de Force Ouvrière, au cours du 1^{er} semestre 2020

Dates	Durée	Intitulé	Interlocuteur OS	Enseignant(s)
Semaine 3 : Du lundi 13 au vendredi 17 janvier	5 jours	Discrimination 2	Béatrice Clicq , Gabriel Thoison, Département de l'égalité et du Développement durable	Dorothee aire- Simonneau et Joseph Morin
Semaine 10: Du lundi 2 au vendredi 6 mars	5 jours	Négociation collective	Karen Gournay , Heidi Akdouche et Catherine Maillard. Département de la négociation collective et des rémunérations	Dorothee Gaire- Simonneau et Sebastian Carbonell
Semaine 12: Du lundi 16 au vendredi 20 mars	5 jours	AFIP Droit disciplinaire	Rachèle Barrion , Valérie Pontif et J. Dobise, Département Formation des Militants Syndicaux – AFIP	Dorothee Gaire- Simonneau et Marie Rogues
Semaine 13 : Du lundi 23 au vendredi 27 mars	5 jours	Formation Professionnelle	Michel Beugas , Angeline Ledoux et Youcef Tayeb, Département de l'emploi et de la formation professionnelle	Nicole Maggi- Germain et Sebastian Carbonell
Semaine 22 : Du lundi 25 au vendredi 29 mai	5 jours	Droit de la consommation	Hervé Mondange AFOC	Dorothee Gaire- Simonneau et Marie Rogues

Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)

16, boulevard Carnot – 92340 Bourg-La-Reine – Tél. : +33(0)1 79 41 90 00 –

www.panthéonsorbonne.fr/ufr/isst

Semaine 27: Du 29 juin au vendredi 3 juillet	5 jours	Modes d'organisation du travail	Béatrice Clicq, Gabriel Thoison, Département de l'égalité et du Développement durable	Laëtitia Driguez et Antonella Corsani
--	---------	--	---	---

Informations générales

1. Modalités de transmission des listes de stagiaires

Il est impératif de faire parvenir à l'ISST la liste des stagiaires **au minimum 6 semaines** avant le premier jour du stage afin de respecter les délais légaux (dépôt de la demande écrite d'autorisation d'absence auprès de l'employeur), mais aussi pour un bon fonctionnement interne de l'Institut (logistique administrative, hôtelière, de restauration, etc.).

2. Effectif minimum

Tout stage programmé doit rassembler un effectif minimum de 15 stagiaires. Des exceptions peuvent être prévues lorsque la part des travaux pratiques est importante - nécessitant un travail en faible effectif - ou encore en raison de la spécificité du groupe (membres d'un CA, d'un service) dont la composition ne permet pas de rassembler 15 stagiaires.

Il est impératif de prévoir **une marge d'inscrits supplémentaires** qui permettront de pallier les désistements de dernière minute et de maintenir le stage à l'effectif prévu.

3. En cas d'annulation

Toute annulation de stage doit-être indiquée à l'ISST, par l'autorité syndicale responsable du stage, **par courriel au plus tard 5 semaines** avant le début du stage.

4. Contacts utiles

Directrice : Nicole Maggi-Germain, dirisst@univ-paris1.fr

Responsable administratif : François Nurit, francois.nurit@univ-paris1.fr

Coordinatrice des stages : Marie-Anita Govindasamy , stages-ISST@univ-paris1.fr

Antonella Corsani : antonella.corsani@univ-paris1.fr

Joseph Morin : joseph.morin@univ-paris1.fr

Dorothee Gaire-Simonneau : Dorothee.Simonneau@univ-paris1.fr

Sebastian Carbonell : sebastian.carbonell@gmail.com

Laëtitia Driguez : laetitia.driguez@univ-paris1.fr

Marie Rogues : Marie.Rogues@univ-paris1.fr

Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)

16, boulevard Carnot – 92340 Bourg-La-Reine – Tél. : +33(0)1 79 41 90 00 –

www.pantheonsorbonne.fr/ufr/isst

**Calendrier des stages programmés à l'ISST
 à la demande de Force Ouvrière, au cours du 2nd semestre 2020**

Dates	Durée	Intitulé	Interlocuteur OS	Enseignant(s)
Semaine 37: Du lundi 7 au vendredi 11 septembre	5 jours	Discrimination	Béatrice Clicq , Gabriel Thoison, Département de l'égalité et du Développement durable	Laëtitia Driguez et Joseph Morin
Semaine 38 : Du lundi 14 au vendredi 18 septembre	5 jours	AFIP Sanctions du licenciements sans cause réelle et sérieuse/Procédures accélérées (prud'hommes)	Rachèle Barrion , Valérie Pontif, et Josette Dobise, Département Formation des Militants Syndicaux - AFIP	Christophe Vigneau et ATER
Semaine 40: Du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre	5 jours	Formation de formateurs (Niveau 1)	Rachèle Barrion , Valérie Pontif Département Formation des Militants Syndicaux	Anne Muller
Semaine 41: Du lundi 5 au vendredi 9 octobre	5 jours	Salaires et rémunérations	Karen Gournay , Heidi Akdouche et Catherine Maillard. Département de la négociation collective et des rémunérations	Antonella Corsani et Jean- Marie Monnier
Semaine 42 : Du lundi 12 au vendredi 16 octobre	5 jours	Actualités juridiques	Frédéric Souillot , Ghislaine Ferreira- Département des affaires juridiques et du droit syndical	Christophe Vigneau et Joseph Morin

Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)

16, boulevard Carnot – 92340 Bourg-La-Reine – Tél. : +33(0)1 79 41 90 00 –

www.pantheonsorbonne.fr/ufr/isst

Semaine 47 : Du lundi 16 au vendredi 20 novembre	5 jours	International (A préciser)	Marjorie Alexandre, Corinne Mares, Département des relations internationales et des droits fondamentaux	Christophe Vigneau
Semaine 47 : Du lundi 16 au vendredi 20 novembre A confirmer	3 jours	Formation de formateurs (Niveau 2)	Rachèle Barrion, Valérie Pontif Département Formation des Militants Syndicaux	Anne Muller
Semaine 49: Du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre	5 jours	CSE	Karen Gournay, Alexia Weissenbacher et Catherine Maillard. Département de la négociation collective et des rémunérations	Joseph Morin et Dorothee Gaire- Simonneau
Semaine 49 : Du lundi 30 novembre au vendredi 4 décembre	3 jours	Administrateurs salariés	Karen Gournay, Heidi Akdouche et Catherine Maillard. Département de la négociation collective et des rémunérations	Laëtitia Driguez et Jean-Marie Monnier

Informations générales

1. Modalités de transmission des listes de stagiaires

Il est impératif de faire parvenir à l'ISST la liste des stagiaires **au minimum 6 semaines** avant le premier jour du stage afin de respecter les délais légaux (dépôt de la demande écrite d'autorisation d'absence auprès de l'employeur), mais aussi pour un bon fonctionnement interne de l'Institut (logistique administrative, hôtelière, de restauration, etc.).

2. Effectif minimum

Tout stage programmé doit rassembler un effectif minimum de 15 stagiaires. Des exceptions peuvent être prévues lorsque la part des travaux pratiques est importante - nécessitant un travail en faible effectif - ou encore en raison de la spécificité du groupe (membres d'un CA, d'un service) dont la composition ne permet pas de rassembler 15 stagiaires.

Il est impératif de prévoir **une marge d'inscrits supplémentaires** qui permettront de pallier les désistements de dernière minute et de maintenir le stage à l'effectif prévu.

3. En cas d'annulation

Toute annulation de stage doit-être indiquée à l'ISST, par l'autorité syndicale responsable du stage, **par courriel au plus tard 5 semaines** avant le début du stage.

4. Contacts utiles

Directrice : Nicole Maggi-Germain, dirisst@univ-paris1.fr

Responsable administratif : François Nurit, francois.nurit@univ-paris1.fr

Coordinatrice des stages : Marie-Anita , stages-ISST@univ-paris1.fr

Antonella Corsani : antonella.corsani@univ-paris1.fr

Laetitia Driguez : Laetitia.Driguez@univ-paris1.fr

Anne Muller : anne.muller@univ-paris1.fr

Christophe Vigneau : christophe.vigneau@univ-paris1.fr

Jean-Marie Monnier : Jean-Marie.Monnier@univ-paris1.fr

Joseph Morin : josephantoine.morin@gmail.com

Dorothee Gaire-Simonneau : Dorothee.Simonneau@univ-paris1.fr

Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST)

16, boulevard Carnot – 92340 Bourg-La-Reine – Tél. : +33(0)1 79 41 90 00 –

www.panthéonsorbonne.fr/ufr/isst